



Garde totale de mon enfant de 15 ans à sa demande

Par **Lili13340**, le **06/09/2009** à **16:13**

Bonjour,

Je suis papa d'une jeune fille de 15 ans demeurant actuellement avec sa maman. J'ai donc mes droits de visite un week end sur deux et pour la moitié des vacances. Ma fille ne s'entendant plus du tout avec sa maman, désire venir vivre avec moi. Elle a 15 ans. Que dois-je faire pour obtenir la garde totale?

MErci de me répondre rapidement.

Cordialement,

Thierry Ruiz